

Aucune Protection
incendie sur ce
projet

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PC 013 105 24 00034

Déposé le : 18/10/2024

Demandeur : SA BOUYGUES IMMOBILIER représentée
par Monsieur QUENTIN Cyril

Sur un terrain sis à : Chemin du Pont de l'Auture à
SENAS (13560)

Références cadastrales : AC 2, AC 343, AC 344, AC 414,
AC 617, AC 619, AC 621, AC 622, AC 623, AC 624, AC
625, AD 178, AD 179, AD 25, AD 26

Mairie de Sénas
Direction des Services Techniques
Route d'Alleins
13560 SENAS

Affaire suivie par PUGLIESI Romain
romain.pugliesi@ampmetropole.fr

OBJET : Consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressés. :

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier de Permis de construire déposé le 18/10/2024 en mairie de SENAS.

Je vous précise que cette consultation est effectuée au titre de l'accès à la voie et de la défense extérieure contre l'incendie.

En application des articles R.423-59 et suivants du Code de l'Urbanisme, vous disposez d'un délai de 1 mois à compter de la réception du dossier dans votre service pour me faire parvenir votre avis sur le dossier. Passé ce délai, vous serez réputé avoir émis un avis favorable sous réserve des exceptions prévues par les articles R.423-60 à R.423-71.

Votre avis, notamment s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous invite donc à me faire parvenir rapidement vos observations par e-mail
ads.payssalonnais@ampmetropole.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Fait à SENAS, Le 31/10/2024

Le Maire,
Philippe GINOUX

MAIRIE DE SENAS
DIRECTEUR
DES SERVICES TECHNIQUES
307 route d'Alleins
13560 SENAS
04 90 57 79 44
Mail : philippe.chabas@senas.fr

Par délégation
David FALSQUELLE
Responsable service ADS

PHILIPPE CHABAS

le 22.01.25